



commune de
porcelette

www.porcelette.fr

Porcelette
Au cœur de l'action

ECHOS PORCELETTAIS

JANVIER 2016 - N° 10



DU Puits de VERNEJOUL...



...AU COMPOSITE PARK



Travaux

10



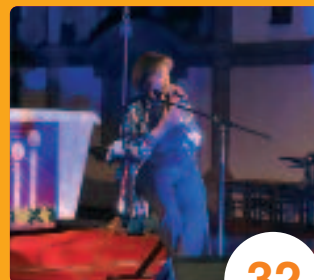
Bibliothèque

15



Solidarité

24



Concerts

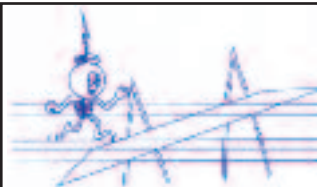
32



2, rue des Vergers - **57890 PORCELETTE**
Tél. 03 87 29 31 31 - Fax 03 87 29 31 30
schneider.btp@wanadoo.fr

CERTIFICATION QUALIBAT

- Travaux industriels et publics
- Travaux pour collectivités et particuliers
- Terrassement, démolition, transport
- Locations d'engins et matériel T.P.
- Rénovations et entretiens
- Ravalement de façades
- Voiries et réseaux divers



Electric St-Nabor

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**

2, place de la Libération
57600 Hombourg-Haut

Tél. 03 87 92 46 82

Fax : 03 87 92 95 50
Portable : 06 81 95 89 19



JUMBO FLEURS

Martine

Toutes compositions Florales
Livraison domicile

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 19h
Dimanche et jours fériés de 09h à 12h30

64, rue de la Gare 57880
HAM-sous-VARSBERG

Tél. 03 87 93 31 30



Gilles BECKER

- **Éclairage public**
- **Économiseur d'énergie**
- **Éclairage LED**
- **Illuminations**

Zone Artisanale - 8, rue Denis PAPIN
57690 CREHANGE
Tél. : 03 87 90 74 69 - Fax : 03 87 94 32 68
Port. : 06 80 27 33 60

4, rue de la Culture
57970 YUTZ
Tél./Fax : 03 82 86 08 18
E-mail : bg-lum@wanadoo.fr
S.à.r.l. au capital de 150 000 €

Showroom intérieur & extérieur



GABRIEL JEANNOT

**INITIATION EN NEUF ET
RENOVATION EN SANITAIRE**

**INSTALLATION RENOVATION
ENTRETIEN CHAUDIERES**



**UN SERVICE DE CONFIANCE LABELLE
UN GAGE DE SÉRIÉ**

ADRESSE ACTUELLE : 36 Rue Nationale 57510 HOSST
À PARTIR DE JANVIER : 55 Voie Principale 57 450 HENRIVILLE
NUMERO TN. : 03 87 02 00 00
ADRESSE MAIL : gabriel.jeannot@orange.fr

Le mot du Maire



**Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,**

Cet éditorial est plus long que les années précédentes, la municipalité n'organisant pas cette année de vœux au maire, qui me permettraient de dresser un bilan de 2015 et d'exposer les projets pour 2016.

L'année 2015 restera dans l'histoire de notre pays. Le 11 janvier et le 13 novembre, des attentats terroristes meurtriers perpétrés par des barbares ont fait près de 140 morts et autant de blessés.

Ces événements ont eu une résonance mondiale et nous affectent toutes et tous. Nos pensées sont allées aux victimes et à leur famille, auxquelles nous avons rendu hommage lors de diverses manifestations.

L'état d'urgence décrété nous contraint à une certaine prudence. Il ne suffit pas de dire « même pas peur » pour être préservé du pire, qui peut se renouveler à chaque instant, n'importe où, n'importe quand.

Au niveau communal, notre part de responsabilité consiste à sécuriser dans la mesure du possible les bâtiments publics contre les actes de vandalisme ainsi qu'à protéger les personnes et les biens. Pour ce faire, nous avons équipé quasiment tous les bâtiments publics de clefs et serrures numériques : même si l'opposition écrit que nous « fliquons les usagers », ce qui n'est pas le cas, nous avons pour mission de prévenir les actes criminels de toutes sortes. Pour compléter le dispositif, Porcelette se verra équipée en 2016 de caméras de vidéosurveillance, recommandées et validées par les services départementaux de la Gendarmerie et de la Préfecture.

Dans ces périodes tumultueuses, pour garantir les libertés individuelles et la sécurité, nous devons faire l'effort d'accepter des normes restrictives, le temps de retrouver l'intégralité des droits et libertés, dans un pays qui ne sera plus en guerre ni en état d'urgence.

Lorsque le drame se produit, on prend conscience de l'essentiel et que tout ce à quoi on accordait tant d'importance est finalement secondaire.

L'autre événement politique majeur de 2015 est la recomposition de la Région. La Lorraine est fusionnée avec les régions de Champagne Ardenne et Alsace. Ces structures gigantesques que l'on met en place avaient pour but de regrouper pour économiser. Nous risquons de vivre le contraire, car les nombreux conseillers régionaux devront se déplacer sur de très longues distances pour siéger à Strasbourg et y résider le temps des réunions.

En plus de cela les autres délégations régionales conservent tous leurs fonctionnaires, et jusqu'à preuve du contraire, il sera plus difficile de développer des partenariats avec la très grande Région, et cela coûtera probablement plus cher qu'on en dise.

Pour finir en 2015, les intercommunalités se voient contraintes à des fusions, souvent contre nature. L'exemple type est le « mariage forcé » de la CCPN, un territoire industriel et commercial (Pays Naborien, 10 communes, 40000 habitants) avec le Centre Mosellan, un territoire rural (Morhange, 31 communes, 14000 habitants). Au final ces projets de fusions annoncent la suppression programmée des communes. À terme il est prévu la disparition de plus de 20000 communes en France sur les 36000 existantes actuellement.

Nous pouvons logiquement admettre, et tout le monde sera d'accord, que gérer des communes de quelques dizaines d'habitants est devenu une source de difficultés, que des économies pourront probablement être faites, mais n'oublions pas que, les communes étant les fondations de notre pays, de notre République, il faudrait veiller à ne les détruire car elles représentent l'identité de la France. D'autant plus qu'il existe d'autres solutions, dont nous avons déjà des centaines de retours d'expérience, qui sont les fusions de petites communes voisines sur la base du volontariat et où les économies deviennent alors vraiment réelles, par mutualisation.

Nous n'en sommes pas là, et je tiens à rassurer les Porcelettoises et Porcelettois, notre Commune a un niveau de population et des équipements qui assurent notre non-dépendance et qui nous préserveront. Les communes évoquées pour les suppressions seraient celles jusqu'à 1000 habitants.

Toujours dans le cadre des incidences de l'année 2015, nous perdons une dotation de l'État (comme toutes les communes en France) assez conséquente, et notre contribution de solidarité avec les communes pauvres a pratiquement augmenté de 100 %. Nous aurons donc une recette amputée d'une somme non négligeable (près de 150 000 euros en moins). Cependant, ce ne sont pas ces difficultés supplémentaires qui nous feront renoncer aux projets nécessaires pour faire de PORCELETTE une commune tournée vers l'avenir :

Le Composite Park continue à évoluer et est en voie de devenir une référence nationale.

La pharmacie est toujours d'actualité. L'Assemblée a voté les textes de la loi santé, qui devraient permettre et faciliter les transferts d'officines ; le Conseil Constitutionnel doit donner son aval sur la loi santé avant fin janvier 2016 et le Président de la République signer cette nouvelle loi santé. Il nous appartiendra alors de concrétiser le projet pharmacie à PORCELETTE. Nous avons bon espoir.

La dernière phase d'enfouissement des réseaux rue de Diesen devrait être achevée à l'automne et je remercie d'avance les riverains qui seront confrontés aux perturbations pour leur compréhension et patience.

L'espace culturel et la bibliothèque devraient être opérationnels à l'automne. Dans la foulée l'ancienne bibliothèque libérée pourra être transformée en cantine scolaire et nos enfants ne seront plus obligés de traverser les carrefours en pleine circulation.

Voilà chers concitoyens, un rapide tour d'horizon en ce début d'année. Vous serez informés par le Porcelette de façon plus précise sur chaque opération en cours.

Pour vaincre les peurs et rester libre rien ne vaut la connaissance et l'agilité des esprits qu'apporte la vie culturelle dans toute sa diversité. Cultivons coûte que coûte tous nos patrimoines, toutes les formes d'art, du calvaire à la cathédrale, du théâtre scolaire à la symphonie, du peintre amateur au musée, de la maison fleurie aux jardins écoles expérimentaux, du monument aux morts de nos villages au musée du souvenir des guerres. La culture à l'école et dans les associations forge l'intelligence de nos enfants. La culture dans la vie apporte richesse sociale, économique et touristique. Notre exigence culturelle façonnera Porcelette en une commune du savoir et du vouloir.

Soyez assurés, persuadés que le Conseil Municipal et moi-même faisons ce qu'il convient pour le bien de nos administrés, et nous vous adressons, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année tous nos vœux de santé, de bonheur et d'espoir.

**Votre Maire
Eddie MULLER**

Compte rendu du 12 janvier 2015

le conseil municipal décide :

- d'approuver le compte rendu de la commission communale consultative de la chasse et d'accepter les dossiers présentés pour l'adjudication publique du lot de chasse n°2
- de désigner M. Alain Urbanzac domicilié à Diesen en tant qu'estimateur de dégâts de gibier rouge
- d'approuver les modifications des statuts de la CCPN

- d'approuver le rapport d'activité de la CCPN
- d'autoriser le maire à déposer un dossier de subvention DETR en vue de la réalisation d'une bibliothèque/maison de la culture
- d'émettre un avis favorable à une demande de subvention de l'école de musique (prise en charge de frais de transport d'un montant de 295 €)
- d'autoriser le maire à signer une convention avec ERDF dans le cadre de l'enfouissement des réseaux

Compte rendu du 9 avril 2015

le conseil municipal décide :

- le recours à un emprunt d'un montant de 1.500.000 € après avis de la Trésorerie et vu les taux bas des emprunts proposés afin de mener simultanément de grands chantiers de façon plus aisée
- la non-augmentation des impôts locaux, à savoir taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti (pour la 8^{ème} année consécutive), soit :

TYPE DE TAXE	TAUX 2014	TAUX 2015
Taxe d'Habitation	11,28%	11,28%
Taxe sur le foncier (bâti)	2,51%	2,51%
Taxe sur le foncier non bâti	28,20%	28,20%

- l'augmentation du tarif de l'eau, à savoir une augmentation de 3 centimes d'euros le m³, soit 0,95 le m³ au lieu de 0,92 le m³
- l'approbation du résultat de l'adjudication de la chasse communale pour le lot n°2 (période de 2015 à 2024) à savoir : attribution du lot n° 2 de la chasse communale, d'une superficie de 323,45 ha dont 175,07 ha de forêt, à Monsieur KREMER Guy
- la désignation de 2 conseillers délégués, MM. Francis Glowacki et Francis Plage, et le versement à leur endroit d'une indemnité évaluée à 6 % de l'indice 1015
- l'adoption du compte administratif 2014 du Service des Eaux, à savoir :

> SECTION D'EXPLOITATION :

- Recettes : 180.524,31 €
- Dépenses : 136.853,71 €
Soit un excédent d'exploitation 2014 de : 43670,60 €
Excédent 2013 reporté : 27005,82 €
Soit un excédent total d'exploitation de : 7.067.642 €

> SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Recettes : 101.892,10 €
- Dépenses : 1.500,00 €
Soit un excédent d'investissement 2014 de : 100.392,10 €
Excédent 2013 reporté : 75.978,82 €
Soit un excédent d'investissement de : 176.370,92 €

Résultats de clôture du CA 2014 : excédent global de 24.704.734 €

- l'adoption du compte administratif 2014 de la commune (budget principal), à savoir :

> SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Recettes : 1.916.552,77 €
- Dépenses : 1.383.464,97 €
Soit un excédent de fonctionnement 2014 de : 53.087,80 €
Excédent 2013 reporté : 152.593,28 €
Soit un excédent total de fonctionnement de : 685.681,08 €

> SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Recettes : 856.221,09 €
- Dépenses : 1.439.701,07 €
Soit un déficit d'investissement 2014 de : - 583.479,98 €
Excédent 2013 reporté : 522.717,63 €
Soit un déficit d'investissement 2014 de : - 60.762,35 €

Résultats de clôture du CA 2014 : excédent global de 624.918,73 €

- l'approbation des comptes de gestion 2014, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur
- l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 budget communal comme suit : excédent de fonctionnement de 685.681,08 € affecté en excédent reporté et déficit de 60.762,35 € affecté en déficit reporté
- l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 Service d'eau potable comme suit : virement de l'excédent d'investissement de 176.370,92 € à la section d'investissement et affectation de l'excédent d'exploitation de 70.676,42 € à l'excédent reporté
- l'adoption du budget primitif 2015 de la commune (avec reprise des résultats du Compte Administratif 2014) qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 2.286.525,08 €
Section d'investissement : 3.161.484,95 €

- l'adoption du budget primitif 2015 du Service des Eaux (avec reprise des résultats du Compte Administratif 2014) qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section d'exploitation : 244.576,42 €
Section d'investissement : 29.018.034 €

- l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 90 € par enfant pour la classe découverte de l'école Jean Moulin, soit la somme de 1.800 € pour les 20 élèves
- le transfert à la CCPN de la compétence d'instruction des permis de construire
- la création administrative d'un CCAS composé de 8 membres dont 4 conseillers municipaux, MM. Francis Glowacki, Patrick Plage, Michel Mangin et Mme Rachel Plumio, et 4 membres extérieurs nommés par le maire, le maire étant Président de droit du CCAS
- la signature avec le Conseil Général de la Moselle d'une convention relative à la mise à disposition de locaux pour l'assistante sociale
- la signature avec le groupe La Poste d'une convention relative à la création et l'organisation d'une agence postale communale pour une durée de 9 ans

Compte rendu du 29 juin 2015

le conseil municipal décide :

- l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et la mise en ligne de celui-ci sur le site www.services.eauxfrance.fr
- l'instauration pour le personnel communal d'une indemnité prévue par décret
- la validation du choix des entreprises pour les marchés de la nouvelle bibliothèque / espace communal
- la prescription de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- l'approbation du projet concernant les baux de l'espace santé
- l'affectation précise des dépenses imputées au compte « fêtes et cérémonies »
- le dépôt de demande de subventions en vue du financement des projets en cours
- l'approbation d'une motion de soutien à l'action de l'Amicale des Maires de France (AMF) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

Compte rendu du 28 septembre 2015

le conseil municipal décide :

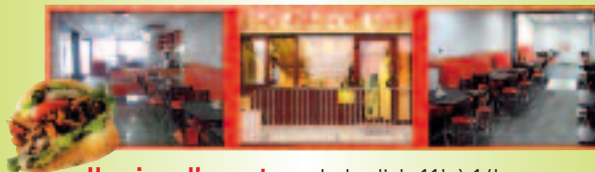
- la signature d'une convention avec Orange dans le cadre de l'opération « enfouissement des réseaux »
- la signature d'une convention avec le Conseil Départemental de Moselle relative au renouvellement du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FDAJ) et la reconduction de la participation communale pour un montant de 397,20 €
- l'adhésion au Syndicat d'Electricité de l'Est Mosellan (SELEM), avec approbation des statuts et désignation de 2 membres titulaires, MM Lucien Kern et Christophe Schneider, et un membre suppléant, M. Michel Mangin, ceci afin de bénéficier de subventions supplémentaires par EDF et ERDF
- l'acceptation du non-recouvrement de sommes dues au titre du budget de la commune, qui n'ont pu être recouvrées malgré la diligence et les relances de Mme la trésorière, pour un montant de 3806,65 €
- l'acquisition de parcelles privées, comme suit :
- l'acceptation du non-recouvrement de sommes mises en recouvrement par le Service des eaux, qui n'ont pu être recouvrées malgré la diligence et les relances de Mme la trésorière, pour un montant de 5417,32 €
- la vente de parcelles communales à M. et Mme Wagner Frédéric, MM. Mathieu Stein et Richard Manocchi aux prix respectifs de 7500 €, 2972,48 € et 2223,63 €
- l'acceptation anticipée de la résiliation du bail contracté avec Carmi-Est pour le local de la résidence Avenir et la récupération du mobilier en place en compensation des loyers du 1^{er} avril au 13 novembre 2015
- le remboursement à l'Amicale du Centre d'Intervention des frais de la manifestation du 14 juillet d'un montant de 855,27 €
- l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 300 € au Conseil de Fabrique pour couvrir les frais de chauffage liés au concert de l'ONL de janvier 2015

Propriétaire vendeur	Zone du POS	Section	Parcelle(s)	Lieu dit	Surface (en ares)	Prix de vente
SCHNEIDER Edouard	UAB	17	164	MULENFELD	3,27	3000 €
ROBIN Raymonde	ND	08	42	WEIHERSCHWANZ 8-ter LAEGE	8,82	Les 3 parcelles pour 800 €
	ND	08	43		8,81	
	ND	08	44		8,83	
GRASMUCK Yves	ND	16	80	KAHLENBERG	26,63	950 €
THIEL Bernard	ND	16	112	KAHLENBERG	18,49	650 €
ALBRECHT Willy	ND	19	185	GEISELBERG	15,42	550 €
REITER Gabriel	ND	16	152	KAHLENBERG	25,15	900 €
THEOPHILE Mariette	ND	16	81	KAHLENBERG	22,27	800 €
FREYTAG René	NC	18	27	DURRWIESE	5,75	250 €
MITSCH Louise	ND	15	11	SCHUESSELBRUNN	9,75	350 €
HOLZHAUSER Marcel	ND	15	08	SCHUESSELBRUNN	10,44	400 €
HOLZHAUSER Marcel	ND	21	175	GIERENSTUECK	6,88	250 €
MULLER Bernard	NDA	05	36	LE VILLAGE	20,73	Les 4 parcelles pour l'Euro symbolique
	NDA	05	76	LE VILLAGE	14,06	
	NDA	05	37	LE VILLAGE	14,19	
	NDA	05	177	LE VILLAGE	9,41	

- la validation des tarifs d'accueil périscolaire 2015/2016, à savoir :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi	Résidents du regroupement	Extérieurs
Matin : 7h30 - 8h30	2,15 €	2,90 €
Midi (prise en charge + repas) : 11h45 - 13h30	7,35 €	9,40 €
Soir : 15h30 - 16h15	1,40 €	1,75 €
Goûter : 16h15 - 17h15	2,50 €	3,30 €
17h15 - 18h00	1,40 €	1,75 €
Mercredi	Résidents du regroupement	Extérieurs
7h30 - 8h30	2,15 €	2,90 €
11h30 - 13h30	7,35 €	9,40 €
11h30 - 17h30	11,00 €	14,00 €
13h30 - 17h30	5,00 €	6,50 €
Accueil de loisirs vacances		
Forfait 3 jours	50,00 €	62,00 €
Forfait 5 jours	75,00 €	91,00 €

SNACK KEBAB CHEZ ULKER



Horaires d'ouverture : Le lundi de 11h à 14h.
Du mardi au samedi de 11h à 14h et de 17h à 22h.
Le dimanche de 17h à 22h.

20, rue de Diesen - 57890 Porcellette

Tél. 03 87 93 09 01



JARDINERIE LEHNHARD

Horticulteur - Pépinières
Paysages

12, passage des Poilus
57500 SAINT AVOLD

Tél. : 03 87 92 11 16 - Fax : 03 87 92 38 91

Compte rendu du 14 décembre 2015

le conseil municipal décide :

- d'adresser aux parlementaires une motion contre l'adoption en l'état de la loi NOTRE et, d'une manière générale, contre tout texte qui mettrait à mal les libertés locales
- d'émettre un avis défavorable à tout projet de fusion concernant la CCPN, quel qu'il soit

- d'adhérer à Allo Actif
- de porter, à compter du 1^{er} janvier, l'abonnement annuel de la bibliothèque municipale à 5€ et d'accorder la gratuité aux nouveaux membres
- d'octroyer aux associations les subventions de fonctionnement suivantes, dès lors qu'elles auront déposé en mairie un dossier dûment complété :

Associations	Président	Montant subvention 2014	Montant subvention 2015
HARMONIE MUNICIPALE	REITER Serge	200 €	200 €
ÉCOLE DE MUSIQUE	HUNIN Nicolas	200 €	200 €
FOOTBALL-CLUB	DECHOUX Tharcisse	7 600 €	7 600 €
VETERANS DU FOOT	KERN Francis	200 €	200 €
VOLLEY-CLUB	FORSTER Pascal	200 €	200 €
ASSOCIATION SPORTIVE PORCELETTE	TURRIN Denys	9700 €	9700 €
ASP ARTS MARTIAUX	KOENIG Rodolphe		
ASP DANSE	BECK Mélanie		
ASP GYM (baby-enfants-adultes)	GRZELCZYK Virginie		
ASP HAND-BALL	CLEMENT Patrick	7000 €	7000 €
ASP GYM seniors	DALSTEIN Laurent	200 €	200 €
CYCLO-CLUB	DOYEN Gabriel	200 €	200 €
TENNIS-CLUB	JAGER Séraphin	2800 €	2800 €
FOYER CULTUREL	STEDRY Ghislaine	200 €	200 €
ANCIENS COMBATTANTS	MIECH François	200 €	200 €
SYNDICAT DES ARBORICULTEURS	BOURTON Jean-Claude	200 €	200 €
CHORALE CROIX GLORIEUSE	ZIMMER Jean-Luc	200 €	200 €
ASSOCIATION DES SECOURISTES	TOURCHER Emilie	200 €	200 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS (fidélisation et assurance incluse)	LORRAIN Denis	200 € 1584 €	1784 €
USEP	METZINGER Thomas	200 €	200 €
UNIAT	REBMANN Fernand	200 €	200 €
CONFRERIE DU SANGLIER	DRUI Bernard	200 €	200 €
ABSCVA	WILHELM Robert	200 €	200 €
ASAVA	FRANÇAIS Jean-Luc	200 €	200 €

- d'octroyer à l'association des arboriculteurs une subvention exceptionnelle de 387€ pour la prise en charge du déficit de la pièce de théâtre « Le Sicilien »
- d'octroyer à l'école Jean Moulin une subvention exceptionnelle de 2300 €, soit 100 € par élève, pour la prise en charge d'une classe multisports prévue dans le Doubs du 16 au 20 mai 2016
- de ne pas octroyer la subvention exceptionnelle de 600 € demandée par l'école de musique en vue de créer une chorale
- de surseoir à la demande de subvention d'un montant de 600 € de la part de l'ASP Arts martiaux pour le remplacement de tapis, en invitant cette association à réitérer sa demande après avoir déposé un dossier auprès du Conseil départemental
- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Harmonie municipale pour couvrir les frais occasionnés par la fête de la musique
- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 5452 € à l'Harmonie municipale pour les frais relatifs à l'encadrement et la formation des musiciens
- d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'ASP Gym pour le renouvellement de matériels vétustes d'un montant de 1490,40 € (soit 40 % de la somme totale), sous réserve de la prise en charge à hauteur de 40 % des frais par le Conseil Départemental de la Moselle
- de confier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle l'organisation d'une procédure de marché public relative aux contrats d'assurance des risques statutaires du personnel

- d'accepter la prise en charge d'une location de salle dans la commune de Longevilleles-St-Avoid en raison des travaux de réhabilitation de la salle Ste Barbe, la rendant indisponible pour une location
- de modifier les tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2016 selon le barème ci-dessous et de fixer la caution au double du prix de la location :

	Salle polyvalente	
	sans vaisselle	avec vaisselle
Tarif Commune	300 €	380 €
Tarifs extérieurs	500 €	550 €
	Salle Ste Barbe	
	sans vaisselle	avec vaisselle
Tarif Commune	200 €	250 €
Tarifs extérieurs	400 €	450 €

- d'autoriser le maire à engager une étude préalable à la passation d'un BEA (Bail Emphytéotique Administratif) pour la construction d'une école et à signer l'offre du cabinet A3P pour un montant de 12000 €
- d'admettre en non-valeur la somme de 2625,97 € correspondant à des taxes et produits irrécouvrables du Service des eaux

Ets BOURG ERWIN 65 rue de Carling
Le spécialiste de l'espace vert... pêche & jardinerie L'HÔPITAL

03 87 92 88 40 carlbou@wanadoo.fr Année de création 1939



• NOS MARQUES •
VIRKING HILTI METENA MR

ANTOINE D
ARCHITECTE DPLG

13, rue Poincaré - 57500 SAINT-AVOLD
Tél. : 03 87 92 84 22 - Fax : 03 87 92 81 55
Mail : archi-antoine57@orange.fr

colle
TRAVAUX PUBLICS
TRAVAUX PUBLICS et PRIVÉS

11 rue Denis Papin ZA de Créhange - 57690 CRÉHANGE
Tél. : +33 3 87 81 66 73 - Fax : +33 3 87 04 18 21
crehange@colletp.com

**MÉCANIQUE
CARROSSERIE
PEINTURE**

GARAGE Jacques BOUR

**34, rue de Boucheporn
57890 PORCELETTE
Tél. : 03 87 93 51 43**

SMTPF
GROUPE TELLOS

**Assainissement
Génie Civil
Travaux Publics
Chauffage urbain**

SMTPF
Europort ZAC Carling - BP 70007
57501 SAINT-AVOLD Cedex
Tél. : 03 87 81 88 70
Fax : 03 87 91 36 12
contact@smtpf.fr





M. optique

Gauthier MAAS

Opticien diplômé indépendant

BTS opticien-lunetier, Lycée de Morez
Diplômes universitaires, Faculté de Paris
Optométrie et Contactologie



NOS ENGAGEMENTS, VOS GARANTIES

Facilités de paiement

Entretien et ajustage de vos lunettes **GRATUIT**

Contrôle visuel, vente et livraison à domicile
(**GRATUIT** dans un rayon de 10 km)

ESPACE SANTÉ
57890 PORCELETTE
Tél. 03 87 81 44 42

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h



Appareillages auditifs externes, ostéo-intégrés et implantables

Diplômé d'audioprothèse, de bio-acoustique et de phonétique appliquée des
facultés de pharmacie de Nancy et de médecine de Besançon.
Chargé d'enseignement à la faculté.

Votre spécialiste Audiologie à PORCELETTE
Tél. 03 87 81 44 42 (uniquement sur rendez-vous)

T.Y. AGENCEMENT

106, route de Forbach - 57350 Z.I. SPICHEREN
Tél. : 03 87 84 90 64 - Port. : 06 47 44 56 18
Fax : 03 87 13 92 83
E-mail : ty.agencement@orange.fr
www.menuiserie-tripodi.com

Menuiserie

Portes de style

Dressing

Placards

Parquets

Bars/Comptoirs

QUEL AVENIR POUR LA COMMUNE?

La mobilisation des maires du 19 septembre témoigne d'une contestation sévère et légitime qui perdure : perte de la démocratie de proximité, réductions des services publics de proximité, compétences de plus en plus limitées des élus locaux et baisse de 30 % de la dotation de l'État aux communes.

Les principaux griefs des maires de France concernent la baisse des dotations et la réforme territoriale (loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

La baisse des dotations

L'État a décidé de réduire de 30% les dotations qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions, y compris les plus vitales.

Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion mais quelle institution, même très bien gérée, pourrait supporter une telle baisse ? La vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions des communes, peut-elle être considérée comme une simple variable d'ajustement comptable ?

Le risque est présent et il concerne chaque habitant de chaque commune de France sans exception.

Si rien n'est fait, les communes et intercommunalités se verront lourdement imposer trois options :

La première : Réduire fortement les « services du quotidien » proposés aux citoyens ? Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, voirie, tri et collecte des déchets... Les habitants ne peuvent être privés des services essentiels qui assurent le cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble !

La deuxième : Renoncer aux investissements préparant l'avenir ?

Travaux d'infrastructures, aménagements pour accueillir les entreprises créatrices d'emploi... L'attractivité du pays et l'attractivité économique en souffriraient sans délai et très directement.

La troisième : Augmenter les impôts locaux ou les tarifs des services proposés ?

Ce serait financièrement intenable pour beaucoup de Français.

Comme toutes les communes de France, Porcellette est impactée par la décision de l'État de réduire ses dotations aux communes.

Ceci étant, malgré la tempête, la municipalité maintient le cap et, à l'heure actuelle, la situation est telle que nos engagements seront tenus : la municipalité a su gérer et prévoir les investissements de manière à être dans la capacité de réaliser les projets proposés, et ceci dans l'intérêt des habitants.

Ignorant à ce jour l'évolution de la conjoncture au niveau national, nous essaierons d'anticiper les éventuels problèmes auxquels nous pourrions être confrontés sans augmenter la pression fiscale.

La réforme territoriale

En regroupant les communes en blocs locaux par tranche de 15000 habitants, en organisant le dépérissement des services publics de proximité, en réduisant les ressources affectées aux communes, en dépossédant les élus par transfert des compétences aux niveaux supérieurs, la loi NOTRe entérine la disparition programmée par les gouvernants des communes.

Les 26468 communes rurales (31 % de la population) sont les premières touchées par cette réforme. Ce sont des millions de citoyens français que l'on va priver, faute de financements publics, ici de cantine, là de crèche, ou d'associations... Pour les démarches administratives, comme pour se soigner, ce sera de plus en plus compliqué, plus loin, plus long et donc plus cher.

La vie et les entreprises locales subiront une régression qui favorisera la désertification.

L'ensemble de la réforme territoriale organise, avec la montée en puissance des métropoles et des régions, la disparition de la République et de l'égalité de traitement sur le territoire pour tous les citoyens.



SODIAMARS

Votre spécialiste
CARRELAGE
Vente et pose

37, rue du Barrois - 57150 Creutzwald
Tél. : 03 87 82 45 72



La musique à portée de Tous

Josy BECKER
Professeure de musique indépendante
119 rue de Boucheporn 57890 Porcellette
Tél. 03 87 82 50 17

piano, accordéon, guitare



MULTIPLIER LES CHANCES

#LaBonneRencontre
www.bpalc.fr
03 54 22 10 00

BANQUE & ASSURANCE

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

ALLOCATIONNELLES FORCÉS, MULTIPLIER LES CHANCES

4X
BANQUE POPULAIRE



R.F.P.B.

Peintures intérieures
Papier peint
Revêtement de sol
Isolation thermique

QUALIBAT

Revêtement Façades Peintures du Bâtiment

2 rue de la Liberté
57450 THEDING

Tél. 03 87 89 14 26
E-mail : rfpb.rfpb@orange.fr

Les travaux et équipements 2015

En 2015 ont démarré de gros travaux qui seront poursuivis en 2016.



La Rue de Diesen après les travaux

Gros travaux de construction et d'aménagement

• Rue de Diesen

Une partie de la rue de Diesen (de l'entrée du village jusqu'au croisement avec l'avenue Jean-Pierre Couturier) a été complètement réaménagée : l'enfouissement des réseaux de gaz, d'électricité et de téléphone, la rénovation du réseau d'eau et des travaux d'embellissement ont été effectués. L'entrée du village a été sécurisée par un rétrécissement et des îlots ainsi que par un plateau surélevé jusqu'à la rue des Ponts. Un revêtement en enrobés a été réalisé sur la chaussée et de nouveaux lampadaires à économie d'énergie ont été installés.

• Carrefour de l'église

Le revêtement et la structure du carrefour de l'église ont été refaits.

• Nouvelle bibliothèque

Les travaux de construction de la nouvelle bibliothèque, attenante à la salle Ste Barbe et à l'ancien presbytère, ont démarré avec la rénovation des toilettes et de la cuisine de la salle Ste Barbe ainsi que du local chauffage. L'ensemble constituera un espace culturel au centre du village.

• Chapelle rue de Saint-Avoid

La toiture a été désamiantée et refaite à neuf.

Le nouveau revêtement du carrefour de l'église



Le chantier de la bibliothèque



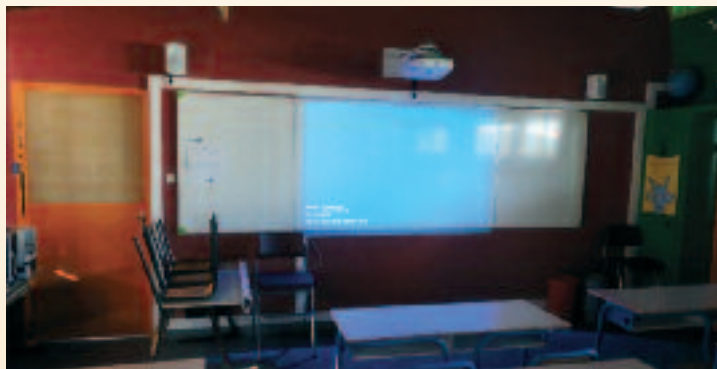
Réfection du réseau routier et des plantations

- Des nids-de-poules ont été rebouchés, des marquages routiers réalisés.
- Un sentier en schiste a été remis en état dans le lotissement des Vergers, de même que des plantations (Merci de les respecter!) au lotissement des Marais.

Écoles

- Divers travaux ont eu lieu pendant les vacances scolaires de l'été pour effacer les traces de différentes dégradations (3 semaines de travaux effectués par 2 personnes) : grillage ou poignées de portes arrachés, trous dans les portes des WC, etc.
- À rappeler : le saccage de l'école maternelle qui a nécessité une intervention rapide pour permettre une rentrée correcte.
- À l'école Jean Moulin l'équipement en vidéo-projecteurs, tableaux interactifs et ordinateurs portables s'est poursuivi : à présent les 6 classes sont équipées. De même toutes sont pourvues de nouveaux stores.

Installation de tableaux interactifs dans les écoles



Travaux des saisonniers



Réfection de la grille de protection le long de l'école



Sécurité

- Il a été installé un miroir rue des Ponts pour permettre la dépose d'un enfant handicapé, rue de Saint-Avoid pour la sortie du service technique (station de pompage) et impasse Floréal pour en sécuriser la sortie.
- Il a été mis en place des clés sécurisées dans les bâtiments publics, à l'entrée du complexe sportif et à la bibliothèque.
- Rue de Ham, la barrière de sécurité le long du trottoir a été refaite et prolongée jusqu'au croisement avec la rue de Maillane.
- Une étude est en cours pour l'installation de la vidéo-protection dans le village.

Aménagement de locaux et espaces communaux

- Il a été rénové un local à la résidence Avenir pour l'installation d'une orthophoniste (WC handicapés), de même que l'ancien local Freytag (WC handicapés, cloisonnements pour la création d'un salon de thé).
- Salle polyvalente : la scène a été équipée d'un rideau et d'éclairages. Un local à usage de rangement a été aménagé pour l'ASP Danse.
- Un terrain de 15a Avenue Jean Pierre Couturier (derrière l'ancien hangar Simon) a été clôturé et mis à disposition de l'association des arboriculteurs.
- Au cimetière il a été mis en place deux nouveaux columbariums (de 2 fois 12 emplacements), une colonne pour le Jardin du Souvenir et un puits du Souvenir.

Participation aux travaux de la CCPN

La commune de Porcelette a participé à divers chantiers entrepris par la CCPN: l'extension de l'atelier relais et la construction de l'hôtel d'entreprises au Composite Park ainsi que l'aménagement d'un parking covoiturage de 49 places à la sortie de Huchet, face au Novotel.

117 rue de Saint-Avoid - 57890 PORCELETTE
03 87 00 15 00
Cigarettes électroniques

cimtéa
Créateur d'espaces cinéraires

F-57500 SAINT-AVOID - Tél. : 03 87 04 94 51 - columbarium-cimteaf.fr

Les écoles de Porcelette

ÉCOLE MATERNELLE LA SOURCE

Comme chaque année, des spectacles et des sorties ont été organisés, pour le plus grand plaisir des enfants, mais aussi pour leur permettre d'enrichir leurs connaissances, de s'ouvrir au monde extérieur, d'avoir un contact avec la nature et les animaux.

Ils ont appris à connaître les animaux, leur habitat, leur cri, leur nourriture en visitant une ferme à Marange Zondrange et lors d'un spectacle « Bienvenue à la ferme avec Tipiti ». Ils ont fêté le Carnaval en compagnie de Docteur Sourire. Ils ont eux-mêmes donné un spectacle de fin d'année devant leurs parents, ravis et émus.

Visite d'une ferme



Spectacle « Bienvenue à la ferme avec Tipiti »



Fête de fin d'année de l'école maternelle



Carnaval à l'école maternelle

Fête du pain dans les écoles

Comme chaque année, la municipalité a régalé les enfants de nos deux écoles à l'occasion de la fête du pain. Tout ce petit monde a pu se restaurer pendant la récréation du matin en choisissant parmi les différentes sortes de pain proposées par des conseillers et des parents d'élèves.



Fête du pain à l'école Jean Moulin

Fête du pain à l'école maternelle



ÉCOLE JEAN MOULIN

Parmi les événements grands ou petits que vivent les enfants tout au long d'une année scolaire, événements qui ajoutent « un plus » aux journées habituelles bien chargées et consacrées à l'étude du français, des mathématiques et de bien d'autres matières encore, on peut citer :

- **des sorties à des spectacles** (Théâtre à Forbach pour 4 classes, deux d'entre elles auront suivi une pièce en langue allemande), à la MJC de Saint-Avold, au cinéma du CAC de Saint-Avold (toutes les classes), à l'Arsenal à Metz (spectacle musical)
- **des sorties vers des musées** (4 classes au Centre Pompidou) ou des sites historiques (2 classes à Bliesbruck et encore 2 autres au château du «Haut-Koenigsbourg») ou encore des sites «nature» (2 classes au moulin d'Eschviller)
- **des sorties sportives** (9 rencontres en demi-journées ou journées complètes organisées par l'USEP de secteur, 2 classes sur un site «accro-branches» à Bitche, 2 classes en rencontres rugby à Saint-Avold)



Classe découverte Accro-Falaises



Les petits apiculteurs au Moulin d'Eschviller

Visite de la mairie



Ces sorties ont un coût, soit 7064 € au total, déplacements, animations et entrées comprises, supporté, directement à 45,20 % par les parents, le reste, soit 54,80 %, étant pris en charge par l'association d'école ASSE-USEP.

- **une classe découverte**, organisée en mai à Xonrupt dans les Vosges, qui a profité aux élèves du CE2. Les frais, 7802 €, ont été pris en charge pour 14 % par le Conseil général, 23 % par la commune, 25 % par les parents. Le reste a été couvert par le bénéfice d'actions entreprises (vente de brioches, de biscuits,...) et une aide de l'association des parents d'élèves.

Au programme de la classe découverte : initiation au kayak sur le lac de Gérardmer, accro-branches et accro-falaises, observation de la flore et de la faune locales, visite d'une bergerie et d'une scierie, découverte de la confiserie des Vosges.

Toutes ces activités ont été organisées avec le soutien de la municipalité.



Classe découverte Initiation au kayak



Remise du trophée du fair-play au tournoi de rugby



Visite du Centre Pompidou-Metz

Le périscolaire

Les mercredis éducatifs et les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et de la Toussaint ont été l'occasion pour les enfants de s'initier à toutes sortes d'activités : jardinage, cuisine, sports, danse... Certaines ont eu lieu avec la participation d'associations, de la bibliothèque ou d'intervenants extérieurs. Des sorties ont également été proposées, à Didiland ou à la ferme Earl de Zellen à Petit Tenquin.



Atelier éveil motricité / danse



Expression théâtrale et grimage



Atelier multisport

Le Conseil Communal des Jeunes

Le CCJ (Conseil Communal des Jeunes) a été élu en mars 2015.

Présidents : Lisa Bogdanik - Sandro Krein

Les autres membres :

Benjamin Kopp - Flavian Kolodziecki - Mehdi Mitsch
Dorian Pareja - Lola Hermann

Ils se réunissent une fois par mois en mairie dans la salle des conseillers, en présence de la commission CCJ.

Le CCJ participe aux différentes manifestations de la commune : dépôt de gerbes au monument aux morts, chant de la Marseillaise et décoration du village aux couleurs patriotiques pour le 14 juillet, concours des maisons fleuries (les jeunes ont effectué un tour du village à vélo et décerné 2 prix), inauguration de la Kirb, confection de calendriers pour la fête des Anciens.

Différentes actions sont menées en collaboration avec le CCAS : participation à la distribution de colis alimentaires pour les plus démunis, distribution d'affichettes pour le Salon des Aînés, visites de personnes isolées.



Tour du village pour le concours des maisons fleuries



La bibliothèque municipale

Elle se situe rue de Ham dans le bâtiment de l'école Jean Moulin. À la rentrée 2016 la nouvelle bibliothèque, jouxtant la salle Ste Barbe, devrait être opérationnelle. Plus grande, lumineuse et fonctionnelle, conçue non seulement comme une bibliothèque, mais aussi comme un lieu d'échanges et de rencontres, elle attirera, nous en sommes convaincus, un public de plus en plus nombreux.

- Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h
- Durée du prêt : un mois
- Cotation annuelle : 5 €
Gratuité pour les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans et pour les nouveaux inscrits
- Nouveautés : chaque mois la bibliothèque fait l'acquisition de romans ou documentaires nouvellement parus, la liste des nouveautés peut être consultée sur le site web de la mairie.
- Abonnements : la bibliothèque est abonnée à des revues mensuelles (santé, jardinage, bricolage, etc.)
- Choix de livres : romans, policiers, documentaires, livres à gros caractères, livres CD, BD, livres et albums jeunesse, fonds lorrain

ANIMATIONS

Partenariat bibliothèque / périscolaire

À l'occasion d'une exposition qui retraçait les traditions de Noël à travers les différents pays d'Europe, les enfants du périscolaire ont confectionné des couronnes des rois, souvent très originales, qui ont été exposées et récompensées par un prix pour les plus belles d'entre elles.

Régulièrement des bénévoles de la bibliothèque interviennent au périscolaire pour lire des contes.

Partenariat école / bibliothèque

Comme chaque fin d'année, c'est à la bibliothèque, en présence des élus, des enseignants et des bénévoles de la bibliothèque, qu'ont été remis les prix du traditionnel concours local de lecture USEP. En lice, des élèves de CM1 et CM2 qui devaient imaginer et écrire une suite à un roman qu'ils avaient choisi de lire. Chacun des lauréats, sous l'œil ému de ses parents, a lu le texte de son invention et s'est vu remettre un livre offert grâce au concours de la caisse locale du Crédit Mutuel. Il s'agit de Laura Cours et Elisa Lazzaro de Diesen, Tom Beyel de Ham-genêts et Maxime Schaeffer de Porcellette. Félicitations à ces écrivains en herbe !

Comment lier texte et musique pour le plus grand plaisir des enfants

La bibliothèque municipale et l'école de musique se sont associées pour présenter, avec le concours de l'Orchestre National de Lorraine, une lecture entrecoupée de musique relatant la vie de Mozart. Devant un jeune public, tout ouïe et sous le charme, deux flûtistes de l'Orchestre de Metz ont accompagné, en interprétant divers morceaux de Mozart, la lecture d'un texte concocté par le pôle de lecture public de Metz. Un moment très apprécié !

Insolives

Sous le chaud soleil de juin, dans le décor champêtre de l'arboretum, les petits bouts de choux s'en sont donné à cœur joie : tantôt tapant sur un tambour, tantôt secouant des maracas, ils ponctuaient chaque aventure du petit chat Mouf d'un refrain, sous la direction de Josiane, une bénévole de la bibliothèque. Ils avaient au préalable fabriqué eux-mêmes, avec le concours du périscolaire, ces divers instruments de percussions avec des pots de yaourt, des baguettes, des bouteilles en plastique, des lentilles, etc. Et, pour finir, ils ont eu droit à un goûter offert par la municipalité.



Remise des prix du concours de lecture



La légende de St Nicolas racontée aux enfants



La vie de Mozart en musique

Insolives



Quelle place pour la culture ?

La construction à Porcelet d'un espace culturel suscite quelques interrogations, qui laisseraient supposer que les habitants de Porcelet sont inaptes à la culture et, sans doute, uniquement tournés vers le sport...

Réfléchissons un peu... qu'est-ce que la culture ?

Nos ancêtres, paysans et bûcherons, au contact permanent de la nature et partageant nombre de mythes explicatifs de l'univers, avaient de larges connaissances sur le monde, le cosmos, dont nous, et surtout les plus jeunes d'entre nous, ne disposons plus. Oui, ils étaient cultivés, culture rurale certes, mais qui leur permettait de vivre en harmonie avec la nature, avec eux-mêmes et les autres.

Aujourd'hui la culture est plus livresque, elle se réfère à un patrimoine social, artistique, éthique, diffuse des connaissances et des émotions par l'intermédiaire des arts, de la lecture, des échanges... Elle contribue ainsi au mieux-être et à l'apprentissage d'une société, joue un rôle de guérison et de développement social, tisse des liens entre les hommes, initie au beau, permet à chacun de se situer dans le monde, d'y trouver sa place et d'agir comme citoyen.

N'est-ce pas la mission d'une commune que de proposer à des jeunes des activités culturelles qui les détourneront de l'ennui ou, pire, de la violence, du vandalisme ? N'est-ce pas sa mission que de réduire l'isolement des personnes âgées en favorisant les contacts avec d'autres publics, dans une ambiance de convivialité, et en développant leur intérêt pour diverses activités culturelles ? N'est-ce pas sa mission que de proposer à tous, même à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être initiés aux codes culturels, une rencontre émotionnelle avec les œuvres et une prise de conscience de leurs relations avec les autres ?

Il est bien regrettable que certains inconscients se livrent à une campagne de dénigrement. Les terroristes de toutes les époques ne se sont-ils pas acharnés à détruire la culture des peuples qu'ils voulaient anéantir définitivement par le maintien de l'ignorance, en brûlant les livres, saccageant les musées, détruisant les statues et monuments ?

C'est donc la responsabilité de la municipalité que de développer la culture dans notre commune en mettant à la disposition de la population des locaux attractifs, fonctionnels, vivants, faits pour tous, qui permettront une diffusion culturelle diversifiée et un accès à la culture, même pour celles et ceux qui ne sont pas familiers de l'univers culturel ou qui n'ont pas la possibilité de se déplacer dans les villes.

À une époque où on s'acharne à faire disparaître toute trace de culture, la municipalité a la responsabilité impérieuse de maintenir et développer la culture pour tous et par tous les moyens.

En 2015, l'accent a été délibérément mis sur la culture et nombreuses ont été les manifestations culturelles organisées par la municipalité, en partenariat avec des associations locales: expositions, conférences, concerts, théâtre ont attiré un public, le plus souvent nombreux et toujours intéressé. Ce succès nous encourage à persévérer et le programme culturel pour 2016 s'annonce déjà bien rempli.

EXPOSITIONS:

la peinture mise à l'honneur à Porcelet

La mairie a prêté son décor à trois expositions de peinture. Trois habitantes de Porcelet, Antoinette Perrone-Olsommer, Yvette Wilmouth et Paulette Haugeard, du groupe « Couleurs et pinceaux » de St-Avold Huchet, ainsi que Ingrid Weiss, de St-Avold, ont exposé quelques-unes de leurs œuvres. Francine Daub-Muller a exposé des copies de grands maîtres, Monet, Pissarro, Sisley, Renoir, Degas, Van Gogh.



Tableau d'Ingrid Weiss



Tableau de Francine Muller



Concert de jazz



La conférencière Carine Clément



CONFÉRENCES:

actualité politique et histoire locale au programme

Carine Clément a partagé avec les habitants de Porcelet, venus nombreux, un regard éclairé sur la Russie d'aujourd'hui.

La municipalité a prêté son concours à l'organisation par la Société d'Histoire du Pays Naborien d'une conférence sur le thème suivant: « Les Lorrains en guerre: aspects particuliers de 1914-1918 pour les soldats de Lothringen ». Le conférencier, Jean-Eric lung, directeur des archives départementales de Moselle, s'est interrogé sur le sort de ces fils de « Lothringen » mobilisés le 1^{er} août 1914.

CONCERTS

La musique a été mise à l'honneur à Porcelet en 2015, avec rien moins que 5 concerts à l'affiche en comptant les deux concerts de l'Harmonie Municipale, et tous ont rencontré un public enthousiaste et ravi de pouvoir goûter sur place de la musique de qualité. Ils ont été organisés par la municipalité en partenariat avec des associations porcelettoises, chorale de Porcelet / Diesen, école de musique de Porcelet, amicale des sapeurs-pompiers. Qu'elles en soient remerciées !



Atelier P'tites Oreilles organisé par l'ONL

THÉÂTRE

En octobre, la troupe ENZ a présenté sur la scène de la salle polyvalente une pièce de Molière, Le Sicilien ou l'Amour peintre, revisitée en comédie moderne, tout en respectant la prose de Molière.



Inauguration de l'Espace Santé et du CCAS

En janvier ont été inaugurés, en présence du secrétaire d'État Jean-Marc Todeschini, du président de l'assemblée départementale Patrick Weiten et de nombreux élus, l'espace santé et le CCAS. Tous ont souligné l'importance de ces réalisations pour la dynamisation et la modernisation de la commune. Désormais les habitants trouvent sur place l'essentiel des services médicaux et sociaux, services qui sont appelés à s'étoffer encore davantage dans l'avenir.

L'espace santé, ce sont des médecins, des dentistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, une sophrologue, une orthophoniste, un opticien. Reste à concrétiser le projet de création d'une pharmacie.



FOUSSIER
Votre Quincaillerie Professionnelle !
03 87 93 80 20 | www.foussier-quincaillerie.fr

57, avenue des Deux Fontaines - 57000 METZ
Tél. : 03 87 93 80 20 - Fax : 03 87 93 80 29
03 87 93 80 20 | www.foussier-quincaillerie.fr

Le Salon des Aînés

Le 16 octobre s'est tenu à l'Espace Santé le 1^{er} Salon des Aînés.

Des médecins gériatres ont exposé les conditions pour bien vieillir ainsi que les signes à repérer pour détecter la fragilité d'une personne vieillissante et prévenir la dépendance.

Il faut distinguer trois types de vieillissement : il y a les personnes robustes, les personnes fragiles (30 à 40 % des + de 65 ans) et les personnes dépendantes (10 % des + de 65 ans). Un stress (chute, deuil,...) peut faire basculer une personne de « fragile » à « dépendante ». D'où l'intérêt de détecter la fragilité et c'est là que peut intervenir le CCAS : une perte de poids, une sensation d'épuisement, une vitesse de marche ralentie, une baisse de la force musculaire, l'isolement, une perte de mémoire sont autant de signes d'alerte. Car il est encore possible d'intervenir en cas de fragilité, alors que la dépendance est irréversible.

À noter l'importance du bagage socio-culturel, de l'activité physique et intellectuelle de même que la nécessité d'éviter l'isolement.

D'autres conférenciers ont présenté le fonctionnement d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et d'associations proposant des services à domicile aux seniors (AMAPA, AAPA-BHL). Le CLIC Moselle de Saint-Avoid et Allo Actif étaient également représentés et ont pu répondre à toutes les demandes. L'association « Fauve », dont l'objectif est de répondre à la problématique de l'alimentation des seniors, a fait goûter des mets adaptés et savoureux.



Visite aux personnes âgées lors de la canicule du mois de juillet

Vie des associations

ABSCVA (Association des Bénévoles du Sport, de la Culture et de la Vie Associative)

L'association a pour vocation de rassembler des bénévoles qui œuvrent dans de nombreux domaines associatifs. Elle se charge notamment des formalités pour les demandes de médailles du ministère de la Jeunesse et des sports, organise des excursions et des réunions à caractère social ou culturel. En 2015 elle a organisé de nombreux voyages, à Weimar, Dresde, Berlin, Prague, Londres, Paris, Salzbourg, entre autres.

Deux conférences ont marqué l'année :

Maître Engler, bâtonnier au barreau de Sarreguemines, fort de sa longue expérience d'avocat, a axé sa conférence sur l'explication du fonctionnement de la justice. Devant un large auditoire passionné par ses explications, Maître Engler a déroulé, de façon compréhensible par tous, les rouages de cette grande inconnue qu'est la justice. Le rôle des différents tribunaux et personnels a été expliqué de façon très concrète grâce à de nombreuses anecdotes et l'utilisation d'objets personnels.

La seconde conférence avait un but philanthropique, le prix d'entrée consistant à faire un don en nature aux Restos du cœur. Le conférencier, Gabriel Becker, secrétaire de l'AFU (Association Franco-Ukrainienne pour la réhabilitation du charnier du Ban St-Jean) y a décrit l'horreur du camp de prisonniers du Ban St-Jean pendant la seconde guerre mondiale.



Assemblée générale de l'ABSCVA



Remise de médaille à Michel Mangin, responsable des Restos du cœur.

Football-club de Porcelette

En juin, les clubs de football de Porcelette et Longeville-les-Saint-Avoid ont organisé le 3^{ème} tournoi international Europa cup durant lequel plus de 600 jeunes joueurs, venus de différentes régions de France, d'Allemagne, du Luxembourg, de Belgique et de Suisse, se sont affrontés. À cette occasion le FCP a organisé une soirée pizza ouverte à tous.



L'équipe U9

ASP

Cette année l'ASP (Association sportive de Porcelette) a fêté ses 40 ans. Au départ petite association, dont les activités sportives s'effectuaient de façon assez précaire à la salle polyvalente, elle a pris de l'ampleur au fil du temps, grâce à la mise à sa disposition d'un complexe sportif, et actuellement elle compte de nombreuses sections : gymnastique, handball, danse, arts martiaux, yoga, gym seniors.

Handball club de Porcelette

Fort de 198 licenciés, le club compte 10 équipes masculines et féminines qui ont participé à plus de 180 matchs dans toute la Lorraine.

Les seniors filles ont terminé 5^{èmes} sur 20 en Excellence Lorraine, les 18 ans filles ont remporté une magnifique 3^{ème} place au Championnat Elite Régionale derrière Forbach et Bar-le-Duc, les 15 ans filles décrochent le titre de championne de Moselle 2015 et les 13 ans filles n'ont pas démerité en Elite Régionale et sont demi-finalistes de la Coupe de Moselle. Quant aux 11 ans garçons, ils ont effectué une belle saison au niveau départemental (6^{èmes} sur 27).

Le club s'investit dans la vie communale en organisant une fête du Nouvel An, la traditionnelle fête du sanglier en partenariat avec le Senatus singularis porcus porcelettarum et un match de gala opposant 2 équipes de niveau national. Le président du club, Patrick Clément, est également président du comité 57 de Handball depuis septembre.

Pour tous renseignements, contacter :

Patrick Clément, président, au 06 73 56 23 93

Jacques Schmitt, secrétaire et correspondant du club, au 06 69 11 57 36



Les championnes de Moselle 2015

ASP SENIORS : détente et convivialité aux Olympiades

Quelques membres de l'ASP-SENIORS ont participé à Bouzonville aux Olympiades de la Fédération Seniors Moselle. Différents ateliers ont permis de tester équilibre, mémoire, souplesse et adresse sur un thème choisi dans le sport. L'ASP-SENIORS a retenu le thème de l'équitation et sa table a été décorée en conséquence. Les meilleurs ont été récompensés par une coupe et une médaille a été attribuée à tous les participants.

L'ASP-SENIORS recrute toujours des membres et propose une activité, encadrée par un moniteur diplômé, qui permet de prévenir et, si possible, de retarder les effets négatifs du vieillissement et tout cela dans la bonne humeur.





ASP DANSE

Les 280 danseurs de l'aspdanse avaient donné rendez-vous à leurs fidèles spectateurs les 6 et 7 juin pour leur 14^{ème} spectacle de fin d'année intitulé « Peter Pan, aventures au Pays Imaginaire ». Cette année encore, le spectacle a été joué deux fois à guichets fermés sur la scène du centre culturel Pierre Messmer face à 1600 personnes qui ont embarqué pendant plus de 3h30 au Pays Imaginaire en compagnie de Peter Pan, bien sûr, sans oublier la fée Clochette, mais aussi Wendy, Jean et Michel Darling. Un spectacle dont le public est ressorti émerveillé et enchanté, tant par la beauté des costumes, la grandeur des décors, le soin apporté à chaque tableau, le travail exceptionnel de scénographie (réécriture et adaptation du célèbre classique de Walt Disney avec scénario intégré à l'écriture chorégraphique) sans oublier la qualité de l'interprétation des 280 danseuses au grand complet et des danseuses-interprètes des rôles-titres principaux : le courageux Peter Pan, l'attachante famille Darling, la malicieuse fée Clochette, les joyeux enfants perdus, l'effroyable Capitaine Crochet et son second, Mouche, la ravissante princesse indienne, Lili la tigresse, l'impressionnant grand chef indien et le méchant crocodile Tic Tac.

De ce spectacle grandiose dont chaque tableau était unique, on citera quelques éléments marquants tels que les tableaux de pirates avec en décor un bateau-pirate majestueux de plus de 8 mètres de long, un tableau chorégraphique avec plus de 120 Indiennes sur scène accompagnées par 3 percussionnistes, pour un moment époustoufflant, beaucoup, beaucoup d'émotion, notamment sur la chorégraphie « Une mère » de Linda Lemay qui a fait pleurer les mamans présentes dans le public, des rires, des sourires... Le public s'est laissé emporter par une vague d'émotion lorsqu'il a aidé Peter Pan à « ressusciter » la pauvre fée Clochette empoisonnée par le capitaine Crochet. Un moment magique et magnifique autant pour les spectateurs que pour les danseurs... Mention spéciale aussi au petit Arthur, 6 ans, unique danseur de l'association, qui a fait craquer le public en incarnant à merveille le petit Michel Darling et en dansant sans lâcher une seconde son fameux nounours..



Ce spectacle est le fruit d'un an de travail pour les 3 animatrices du club, Laura Beck, Mélanie Beck et Camille Weiss, mais il a également nécessité la participation active de plusieurs décorateurs-accessoiristes et une étroite collaboration avec l'Institut Médico-Éducatif «Les Genêts» de Creutzwald. Un travail de qualité qui a contribué à la réussite de ce spectacle dont les spectateurs se souviendront longtemps... Un immense bravo à tous et rendez-vous en juin prochain pour le 15^{ème} gala de fin d'année de l'ASP danse!

ASP ARTS MARTIAUX

Avec ses 3 sections, JUDO, JU-JITSU et AÏKIDO, l'association compte 220 licenciés.

La section JUDO, avec ses 115 jeunes de 4 à 16 ans, a obtenu de très bons résultats : au Championnat de Moselle, Lison Nicolas est 2 fois 3^{ème}, Nathan Haby une fois 2^{ème}, Enzo Berlangieri une fois 3^{ème}. Alexis Muller est une fois 3^{ème} et une fois 2^{ème} au KYUS de Moselle. Alyssa Muller est 3^{ème} en Moselle, 3^{ème} en Lorraine, 7^{ème} en zone, 2^{ème} au tournoi Énergie et 1^{ère} avec l'équipe de Moselle à Orléans. Un avenir prometteur pour ces jeunes judokas!

La section AÏKIDO compte 83 licenciés dont une dizaine de ceintures noires. De nombreux stages ont été organisés : pour les jeunes, les adultes et les seniors grands débutants.

La fédération française d'aïkido FFAB a créé une nouvelle section pour les 55 ans et plus : il y a donc possibilité de commencer la pratique de ce sport très tard et, comme il n'y a pas de compétitions, chacun évolue à son rythme et suivant ses possibilités physiques et mentales dans le but d'assouplir et renforcer son corps.

Élément particulier à l'aïkido : enfants et adultes peuvent pratiquer ensemble (ainsi par exemple, parents et enfants).

Deux passages de grades ont lieu par saison, en décembre et en juin.

Renseignements au 06 86 68 18 05



ASP GYM

La gymnastique est décidément un sport typiquement féminin à Porcellette : nombreuses, en effet, sont les filles, de tous âges, qui évoluent sur les différents agrès dont dispose la salle de gymnastique du complexe sportif. Et traditionnellement, en juin, elles font montre de leurs performances devant parents, amis et curieux.



Vie des associations

Chorale paroissiale

Elle a, bien évidemment, animé les messes, notamment une messe communautaire à Ham avec cinq autres chorales et la messe solennelle de Sainte Cécile, participé au « bol de riz » à Varsberg, organisé la marche traditionnelle de l'Ascension, prêté son concours à l'organisation du concert de jazz initié par la municipalité, animé à l'orgue la visite de la crèche en décembre.

École de musique associative de Porcelette

- Cours d'éveil, d'initiation et de formation musicales pour les enfants à partir de 5 ans
- Cours de formation musicale spécifiques et adaptés pour les adultes
- Cours individuels : chant, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, cor, euphonium, percussions, guitare et piano (instruments supplémentaires selon la demande)
- Cours de chant choral

L'enseignement est validé par la Confédération Musicale de France et dispensé par des professeurs diplômés et expérimentés.

Pour tout renseignement, contacter le président Nicolas Hunin au 06 80 57 67 00 ou par mail : ecoledemusiqueporcelette@gmail.fr

Pour tout renseignement,
contactez le Président Nicolas Hunin au 06 80 57 67 00
ou par mail : ecoledemusiqueporcelette@gmail.com



Audition de l'école de musique devant parents et amis

La confrérie du Senatus Singularis Porcus Porcelletarum

Elle a organisé en septembre la fête du sanglier, son animal fétiche et l'emblème du village, à laquelle ont été invitées des confréries amies de Lorraine, d'Alsace et de Belgique : au menu, soupe, tourtes, potée et bien sûr sanglier.

La gastronomie a encore été à l'honneur en novembre lors de la marche gourmande, qui a rassemblé 400 personnes.



Association pour le Souvenir des Armées Françaises et Alliées (ASAFA)

L'association, dont l'objectif est le **devoir de mémoire**, a participé à de nombreuses manifestations et commémorations au cours de cette année à Ham/s/Varsberg, L'Hôpital, Falck, Bitche, Lutzelbourg,... Elle a également été invitée par les professeurs et les élèves des classes de troisième du Collège La Carrière de Saint-Avold, dans le cadre de leur projet sur le SOUVENIR, afin de participer en tenue d'époque à une journée « Portes ouvertes ». À travers une exposition de matériel militaire de la seconde guerre mondiale, ces jeunes ont pu mettre à profit les connaissances acquises lors d'un voyage scolaire en Normandie sur les plages du débarquement et faire, s'ils le souhaitaient, un petit tour en jeep.

Le foyer culturel

En novembre a été organisé son traditionnel marché de Noël : décorations diverses, confectionnées avec beaucoup de goût par les « petites mains » de l'association ont ravi les yeux d'un public très nombreux.



Cyclo-club de Porcelette

Les deux manifestations phares du club, le circuit des « Bosses de Porcelette » et la sortie cyclo du club, remportent toujours autant de succès.

En juin, par une journée particulièrement ensoleillée, « Les bosses de Porcelette » ont drainé plus de 450 cyclistes et 160 marcheurs, qui, après leurs efforts, ont pu se restaurer en toute convivialité et déguster les jambons à la broche préparés par les bénévoles du club. Plusieurs trophées ont récompensé les différents clubs représentés.

En septembre, 12 membres du club ont effectué le tour de la Corse : en 9 jours, sans un jour de pluie et avec des températures très agréables, ils ont parcouru 907 km, franchi de nombreux cols, longé la mer, admiré de magnifiques panoramas incitant volontiers à la flânerie, croisé parfois cochons et vaches s'égaillant sur la route. Tout s'est passé dans la bonne humeur, sans autre incident que mécanique, et les sportifs sont rentrés avec des souvenirs et des images pleines la tête.





Association des arboriculteurs

En automne, l'association a à cœur de présenter au public le meilleur de ses récoltes, au jardin comme au verger. Cette année, l'arrangement de l'exposition, confié à des mains féminines, alliait imagination et humour. Ces fruits et légumes, aux formes parfois très bizarres, aux couleurs tantôt très vives, tantôt au contraire légèrement fatiguées, évoquaient parfois des formes humaines, vieilles grands-mères souffreteuses ou petits bonshommes, que les décoratrices se sont plu à représenter en plein match de football. Un artisan menuisier présentait aussi une grande variété d'objets en bois, finement travaillés.

Le tennis-club de Porcelette

Il n'y a pas d'âge pour jouer au tennis : les adhérents ont de 4 à 78 ans.

Le tennis-club dispose de 2 courts couverts et de 3 courts extérieurs en terre battue, tous homologués autant pour les simples que les doubles, des vestiaires avec douches, un club-house en surplomb pour une meilleure visibilité.

Cours de tennis :

Mini-tennis (de 4 à 6 ans)

Ecole de tennis (à partir de 7 ans)

Perfectionnement (à partir de 10 ans)

Les équipes :

Des équipes hommes 35+ et 45+ sont engagées en championnat : 2 équipes en championnat hiver et 3 équipes en championnat été.

3 équipes jeunes sont engagées en championnat été.

Le club est toujours à la recherche de dames pour créer une équipe.

Un partenariat avec l'école Jean Moulin a permis aux 90 élèves, au cours de plusieurs séances, de s'entraîner sur les courts et de bénéficier des conseils du président du club. Les enfants ont pu ainsi s'initier aux différentes techniques du jeu de raquettes et, qui sait, cette approche en fera-t-elle peut-être des graines de champions !



Président : Séraphin JAGER 06 58 00 13 13
 Secrétaire : Christophe WILMOUTH 06 88 74 66 05
 Equipe 1 : Eric WEBER 06 30 52 21 98
 Equipe 2 : Frédéric WEBER 03 87 94 52 26
 Equipe 3 : Christophe WILMOUTH 06 88 74 66 05
 Equipe Jeunes : Hugo WEBER (12 à 16 ans)
 Adrien SARTORI (16 à 17 ans)
 Jimmy BOINET (16 à 18 ans)

Pour tout renseignement contacter Séraphin JAGER au 06 58 00 13 13

L'amicale des sapeurs-pompiers

Ses activités, comme chaque année, ne manquent pas : organisation des festivités du 14 juillet, participation aux manifestations patriotiques, opération pédagogique à l'adresse de 150 élèves de l'école Jean Moulin. Le jeune public a été captivé par les démonstrations et exercices pratiques destinés à leur expliquer les dangers et risques d'accidents qu'on peut rencontrer dans la vie courante et les gestes à effectuer pour les éviter ou y remédier. Le corps local des sapeurs-pompiers recherche des volontaires.

Renseignements au 03 87 82 02 00



Harmonie municipale

Concert de gala du 31 mai

Sous la direction de Laurence Hunin et du tambour-major Jean-Marie Sauder, les musiciens de l'Harmonie municipale ont interprété avec maestria des morceaux classiques, d'autres plus modernes, dont des medleys de Michael Jackson et des Pink Floyd avec la participation du cœur de l'école de musique. L'accordéon solo Hervé Bausch, le guitariste Claudio Favari et la voix de Hélène Koenig du groupe Coffee Potes ont encore rehaussé la qualité du concert. Le public n'a pas boudé son plaisir et a chaleureusement applaudi les musiciens.

Concert d'automne

Au programme du traditionnel concert d'automne : des airs connus de l'opéra Eugène Onéguine de Tchaïkovsky, des polkas, des airs de Noël, un medley des standards de Chicago et un arrangement sur les dessins animés de Walt Disney. À ce concert vocal s'ajoutaient des chansons interprétées par le duo professionnel Coffee Potes, chansons françaises de 1920 à aujourd'hui, de Fréhel à Trenet, de Brel à Renaud, en passant par Ferrat et Dutronc.



Concert du 31 mai



Concert d'automne

Palmarès du Concours des Maisons fleuries 2015



Malgré la sécheresse de cet été, habitants et service technique municipal ont veillé à maintenir l'aspect estival habituel de Porcelette. Ils n'ont pas ménagé leurs peines : grâce à l'arrosage et aux soins constants apportés aux plantes, la touche de couleur n'a pas fait défaut. Que tous soient remerciés !

> Catégorie 1 : maison avec jardin

1^{er} prix : Lombardo Lydia
2^e prix : Stein Véronique
3^e prix : Wilmouth Hélène



> Catégorie 3 : balcons et terrasses

1^{er} prix : Losson Evelyne
2^e prix : Egloff Hélène
3^e prix : Cordier Marine

> Catégorie 2 : fenêtres et murs

1^{er} prix : Lorrain Odette
2^e prix : Dubic Solange
3^e prix ex aequo : Debove Geneviève
Moretti Gisèle

> Prix du Conseil Communal des jeunes

1^{er} prix : Hemmer Jocelyne
2^e prix : Wilhelm Anny

> Prix des commerces fleuris

Café « Chez Hélène et Denis »



A : Losson Evelyne
B : Lorrain Odette
C : Lombardo Lydia
D : Hemmer Jocelyne
E : Wilhelm Anny
F : Café chez Hélène et Denis
G et H : Fleurissement du village



La santé environnementale

Rapport ORSAS (Observatoire régional de la Santé et des Affaires Sociales) août 2014

Estimations OMS (Organisation Mondiale de la Santé) :

- 24 % de la charge mondiale de morbidité et 23 % des décès peuvent être attribués à des facteurs environnementaux.
- l'environnement est la clé d'une meilleure santé
- en France 88300 décès annuels pourraient être évités avec des environnements plus sains

Les causes médicales de décès en Lorraine :

- tumeurs et maladies de l'appareil circulatoire : 1^{ère} et 2^{ème} causes de décès
- tumeurs : 1^{ère} cause de décès prématurés (moins de 65 ans)

Les cancers :

- des facteurs environnementaux cancérigènes avérés (exemples : amiante, pollution atmosphérique, radon) ou suspects (champs électromagnétiques)
- nouveaux cas diagnostiqués en progression : augmentation due en partie à l'accroissement et au vieillissement de la population et à l'amélioration du diagnostic /dépistage

La pollution de l'air :

- principal risque environnemental pour la santé dans le monde
- 7 millions de décès prématurés liés à la pollution de l'air, soit 1 décès sur 8 (OMS 2014)
- principalement des maladies cardiovasculaires

Les AVC en Lorraine: une évolution en hausse

La BPCO (Broncopneumopathie Chronique Obstructive) en Lorraine : taux de mortalité le plus élevé de France (environ 1000 décès par an)

Perturbateurs endocriniens (PE) :

Présents dans 800 produits (cosmétiques, produits d'hygiène, pesticides, additifs alimentaires, revêtements epoxy...)

Selon l'OMS (2012), les PE pourraient contribuer à la survenue :

- de cancers du sein, de la prostate, de la thyroïde, des ovaires,
- de troubles du développement du système nerveux,
- d'un déficit de l'attention/d'une hyperactivité chez l'enfant,
- de troubles de la reproduction
- de troubles métaboliques (obésité, diabète 2)

Prolongement du Sentier du Marais jusqu'à Porcelette



En mairie de Porcelette, des représentants des communes de la CCPN, de Porcelette, de Diesen, de Ham, et du Conseil départemental, étudient la possibilité de créer un cheminement autour de l'étang de l'Escherbruch dans le prolongement du Sentier du marais déjà existant à Ham-sous-Varsberg.

Appel au civisme des habitants : respectons notre environnement !

Régulièrement le service technique de la commune est obligé d'évacuer toutes sortes de déchets déposés un peu partout dans le village, tout particulièrement en lisière de forêt vers Saint-Avold ou aux abords des containers à bouteilles derrière le cimetière.

Pas de bouteilles, ni de cartons, ni de canapés...à côté des containers !

Soyons responsables, respectons la nature !


De même, nettoyons notre portion de trottoir, surtout en hiver quand il a neigé !



- Sécurité - Qualité - Proximité -


LIVRAISON DE FIOUL ET PELLETS À DOMICILE

2, Rue St Nazaire - 57150 CREUTZWALD
E-mail : planete.fioul@gmail.com
Tél. : 03 87 81 17 40 - 03 87 93 11 03 - Port : 06 89 47 25 06



Cabinet Ribic & Bour

Société Civile Professionnelle
de Géomètres Experts



49 bis, boulevard de Lorraine
57500 SAINT-AVOLD
Tél. : 03 87 92 19 78
Permanence à SARREGUEMINES
7, rue Poincaré
Tél. 03 87 95 48 65
E-mail : scp.ribic.bour@wanadoo.fr



Toit idéal

Charpente - Couverture - Zinguerie - Bardage
Isolation - Etanchéité

8, Rue des Vergers 57730 VALMONT
Tél. 03.87.92.55.30



Solidarité - Générosité

L'opération « Brioches de l'amitié » a rapporté 2254€. 428 brioches ont été distribuées par 15 associations sous l'égide de la municipalité. Cet élan de solidarité permettra de financer des projets associatifs visant à améliorer le quotidien des personnes handicapées. Merci à la population de Porcellette !

L'association porcelettoise « La fée Callista » s'est vu remettre la somme de 840 € récoltée par l'Harmonie municipale lors de son concert d'automne. Ces fonds contribueront à améliorer le bien-être de Callista, une petite fille souffrant d'arthrogrypose, une maladie orpheline qui raidit les articulations, les tendons et les muscles.

Opération « une rose, un espoir »

En avril, des motards ont sillonné le village en proposant une rose contre un don minimum de 2 € au profit de la Ligue contre le cancer. Ces fonds sont destinés à financer la recherche, la prévention de la maladie, le développement du diagnostic précoce, l'installation d'équipements dans les établissements hospitaliers et l'aide morale et financière des malades en difficulté.

Solidarité de l'Harmonie municipale avec la Fée Callista



Associations impliquées dans la distribution des brioches de l'amitié

Une rose, un espoir



SIMALU

**MENUISERIE - ALUMINIUM - PVC
PORTES - FENÊTRES - VÉRANDAS**

Rue de la Chapelle
B.P. 50012
57890 PORCELETTE

Tél. : 03 87 82 01 12
Comptabilité : 03 87 93 78 10
Fax : 03 87 90 11 78

E-mail : stesimalu@orange.fr



Manifestations communales



Marche républicaine et manifestation en hommage à Charlie Hebdo



Commemoration du 8 mai 1945



Fête Nationale le 14 juillet



Inauguration de la Kirb



Armistice du 11 novembre



Fête d'automne



Visite de Saint-Nicolas



Les doyens du village (plus de 90 ans) mis à l'honneur lors du repas des Aînés

Départ d'une secrétaire de mairie

Raymonde Laurent, qui a terminé sa carrière après 34 années passées à la mairie de Diesen, a fait valoir ses droits à la retraite. Durant ces deux années à la mairie de Porcellette, elle a fait preuve d'une grande efficacité. Sa conscience professionnelle et son dévouement ont été fort appréciés. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



Composite Park



composite park

En mars 2015 ont été livrés officiellement l'hôtel d'entreprises et le bâtiment relais.



Les entreprises présentes dans l'hôtel d'entreprises

- **La société Novall** est une entreprise comptant 7 personnes dont l'activité est essentiellement le conseil, l'étude, le développement et l'industrialisation des produits et matériaux innovants avec la fourniture de prototypes fonctionnels et maquettes de pré-série. NOVALL intervient sur des projets diversifiés et d'envergures différentes pour des grands noms de l'industrie. Compte tenu d'un carnet de commandes bien rempli et de nouveaux contrats, la société a demandé à occuper 2 cellules de 150 m² et 120 m².
- **La société Plastinnov** est une plate-forme de transfert de technologie de l'IUT qui occupe une cellule 120 m². Elle emploie 3 personnes ainsi que des étudiants de niveau BAC à Bac +8. Plastinnov a implanté dans l'hôtel d'entreprises un plateau technique unique dans le grand EST de la France, de formulation à façon de polymères ignifugés, c'est-à-dire des plastiques résistant au feu en dégageant le moins de fumée toxique possible. Plastinnov propose aux entreprises de la plasturgie et de la chimie, de concevoir des matériaux plastiques ou composites prenant en compte par exemple le caractère ignifugeant des mélanges, les contraintes de recyclage, le coût des nouvelles formulations...Ce domaine représente un marché à fort potentiel de croissance (bâtiment, automobile, aéronautique,..)
- **Le CEAC (Centre d'Etude et d'Analyse des Composites)** démarrera ses activités en janvier 2016 et devrait employer 6 personnes pour monter rapidement à 8 (avant fin 2016). Porté par le Pôle de plasturgie de l'est en collaboration avec l'IUT de Moselle-est, il occupera 2 cellules, soit 250 m². Ce centre est un laboratoire d'analyse, capable de répondre aux nouveaux besoins de caractérisation et de qualité des matériaux composites de plus en plus présents dans l'aéronautique et l'automobile. Ses principaux clients sont Airbus, Safran, Snecma, ... Ceci sera possible grâce à l'obtention des hautes certifications mondiales pour le contrôle des pièces aéronautique en terme de qualité des prestations.
- **L'IRT matériaux métallurgie et procédés** est un institut de recherche unique en France qui installera début 2016 ses activités composites au Composite Park. L'IRT devrait occuper une cellule de 250 m² pour y développer de nouveaux procédés de mise en œuvre de plastique. Un certain nombre d'ingénieurs et de techniciens travailleront en étroite collaboration avec de grands industriels de la chimie sur des programmes nationaux d'innovation.



LORRAINE

LE COMPOSITE PARK, ÎLOT DE SAVOIR-FAIRE

L'ancien carreau minier de Porcellette propose des laboratoires de pointe en matière de la plus haute technologie de Cosling.



Cosling s'est installé dans l'ancien carreau minier de Porcellette, en Lorraine. Le site est occupé par une usine à haute technologie.

Dans l'Est mosellan, la communauté de communes du pays alsacien compte deux zones d'activités proposant un composite séduisant, mais isolées par une même absence de planification.

Édifiées dans les années 1950, la plate-forme pétrochimique où cohabitent Total et Arkema couvre 240 hectares sur les communes de Carling, Saint-Avold et L'Hôpital. Le site, qui s'étend sur plus de 500 salariés couvrait 3 000 m² dix ans, se donne depuis l'impasse A4 par une façade colorée de plastique. Illuminé par le soleil du dernier septembre, il présente un paysage bariolé de tuyaux d'acier, pontons de tuyaux en béton et crans à d'énormes diamètres.

À quatre kilomètres de là, le Composite Park de Porcellette est un îlot technique posé dans l'ancien carreau de la Warde. Inauguré en 2010 dans un ancien carreau minier, le site propose 25 hectares aménagés, 45 hectares de réserve foncière et accueille une centaine de salariés. Concernant vingt-cinq années de R&D, il héberge sur ses matrices composites, l'officine P&I à la fin de l'année ou des dispositifs de contrôle destructif et non destructif l'usage des industries automobile et aéronautique françaises.

Un contexte difficile.
Le Triangle de cinq ans, le Composite Park est devenu le centre névralgique de la recherche sur la plasturgie et les composites. La contractualisation des équipements a permis une synergie qui n'en est qu'à ses débuts et votre pays, qui continue à créer de la richesse à partir de l'innovation, est en passe de réussir, se dit-il. Thierry Zhang, chargé de mission Composite Park auprès de la communauté de communes et directeur de l'IIUT de Moselle-Est, en parle comme à la plume et aux matériaux.

La nouvelle zone n'est pas encore livrée dans son contexte touristique. En 2008, la ville de Porcellette recevait, les élections d'été décidées par Total et Arkema sur la plate-forme et l'annonce de la fermeture de la colonie, puis de la centrale thermique d'Écluse-Bachet, s'inscrivent dans l'implantation. Soutenu par Total Développement Régional dans le cadre d'une convention de revitalisation volontaire, le site a accueilli des investissements de plus de 100 millions de euros de la part de Cosling (Total et Arkema) et de la région Lorraine, financés par le département, et une usine de l'Institut de matériaux P&I de Total. Sauf Power et a lancé en 2012 une usine de panneaux photovoltaïques qui emploie aujourd'hui 30 personnes. Début 2015, Composite Tech Industrie, filiale de P&I de

plasturgie de Total (PPE), s'est implanté sur 1 000 m² pour produire des pièces à haute valeur ajoutée destinées aux industries aéronautique et maritime. Comme il s'agit de la construction d'un bâtiment de 500 m² qui accueillera en fin d'année une plate-forme automobile de 1000-2000 m² matricielle, métallurgie et procédés implantés à Metz. Avant même son installation prévue en septembre, l'hôtel d'entreprises de 1 000 m² a été presque complet.

Filiale technologique de Composite Park, P&I, s'est installée à Saint-Avold, s'agissant de transférer ses compétences techniques à Porcellette pour créer un grand laboratoire travaillant sur les procédés d'Injection RTM (résine transférée moulage) et le préformage rapide (par exemple) de pièces pour composites progressivement adoptés par les industriels. Inauguré en 2014, ce montage régional contribue à concrétiser la recherche et développement en composites, indique Robert Huet, le délégué général de P&I.

Article Usine Nouvelle Juillet 2015

L'atelier relais

Construit par la CCPN à ses frais, le bâtiment relais est ensuite loué à une entreprise qui, une fois l'investissement de base recouvré, peut racheter les locaux pour une somme symbolique. Ce principe permet à l'entreprise de se développer sans gros investissement immobilier de départ et à la collectivité de faire prospérer une nouvelle activité, source d'emplois.

Le bâtiment relais, d'une superficie de 1000 m², est occupé par la société **Compose Tech Industrie (CTI)** qui emploie à l'heure actuelle 13 personnes. Elle fabrique essentiellement des conteneurs pour déchets faiblement radioactifs et des bacs de rétention pour batteries de sous-marins nucléaire tout en développant des matériaux nouveaux notamment dans le domaine du blindage léger pour les véhicules de l'armée. Cette fabrication requiert des procédés de fabrication de haute technicité.

Projets

Depuis juillet 2015 ont démarré les travaux d'extension du bâtiment relais pour une surface de 500 m² livrés courant janvier 2016. Cette extension sera louée à l'IRT Matériaux qui y installera une ligne pilote nationale sur les composites à haute cadence pour les filières automobile, mécanique et plasturgie. Le PPE est l'initiateur de ce projet sur les composites à haute cadence pour les filières automobile. D'un budget global de 5,57 M€, le projet développera des solutions technologiques innovantes pour la réalisation industrielle de pièces de structures composites liés à l'allègement des automobiles. Les partenaires de ce projet sont les plus grands noms de l'automobile, fabricants et équipementiers (Arkema, Renault, Peugeot, Faurecia, Plastic Omnium,...), et des laboratoires et centres de recherche.

- Renforcer le positionnement de la CCPN comme territoire référent dans les matériaux composites et leur mise en forme grâce à la notoriété croissante du PPE et de l'IRT, déjà importante vis-à-vis des industriels de l'automobile et de l'aéronautique
 - Générer l'innovation et les retombées économiques autour de ce domaine de recherche technologique en se donnant les moyens de créer ou d'attirer des structures de production
- Les industriels du secteur automobile poussent très fort au démarrage rapide des installations, pour que ce projet puisse se réaliser dans un contexte où la rapidité est primordiale, compte tenu de la concurrence internationale forte sur les matériaux composites.

Ainsi le Composite Park de Porcellette va devenir le centre national de l'innovation de la filière automobile pour l'allègement des pièces de structures automobiles en composites. (Seuls deux autres projets de ce types existent dans le monde, un en Allemagne et un au Japon !)

Événement

En juin 2016 se tiendra le 9^{ème} Symposium du PPE au centre pierre Messmer de St-Avold : une journée sera consacrée au Composite Park et plus particulièrement à la visite de la ligne pilote.

Ce sont près de **350 industriels, du monde entier**, qui visiteront le Composite Park et le site de Porcellette sera durant cette journée la capitale européenne de l'innovation des matériaux composites.

Anniversaires de mariage



MULLER Hippolyte et DRIESCH Marie-Louise - Mariés le 23 août 1965



VOITELET Louis et LANGGUTH Ursule - Mariés le 05 février 1965

Noces d'Or... 50 ans d'amour

Ont également fêté leurs Noces d'Or:

- > **GRUN Raymond et KALUS Irène**
mariés le 29 janvier 1965
- > **RAMON Julien et REUTER Karin**
mariés le 11 juin 1965
- > **HENOT Adrien et THIEL Jacqueline**
mariés le 25 juin 1965
- > **PENNERATH Jean-Marie et BOURG Monique**
mariés le 05 juillet 1965
- > **REITER Roland et LOSSON Yvette**
mariés le 09 juillet 1965
- > **SPITZ Rémy et OLSOMMER Nicole**
mariés le 16 août 1965
- > **BOUR Nicolas et CLANGET Joséphine**
mariés le 15 octobre 1965
- > **RICHTER Albert et DI PRIZIO Speranza**
mariés le 16 octobre 1965

Noces de Diamant... 60 ans de tendresse

Ont également fêté leurs Noces de Diamant :

- > **REITER Albert et LOSSON Marie** mariés le 26 avril 1955
- > **MORSCH Jean-Marie et MICK Noémie** mariés le 08 août 1955
- > **GENEVAUX Edmond et DERU Marie** mariés le 13 novembre 1955



ALBRECHT Willy et LAURENT Hélène - Mariés le 15 avril 1955

Horticulture
Fleuriste
WIRRIg

22, rue du 3 Juin

57740 Longeville-lès-Saint-Avold

Tél. : 03 87 92 50 52

Port : 06 86 89 25 12

ED

Liberty

COIFF

4, rue de Diesen - 57890 PORCELETTE
Tél. 03 87 93 25 90

« Naissances » Ils sont venus au monde...

KOENIGSECKER Robin Georges Baptiste	né le 25/11/2014	HERMANN Théo David Thomas	né le 10/07/2015
SALERON Loïc	né le 13/02/2015	MORITZ Baptiste Eloi	né le 05/09/2015
POULET Lisa	née le 01/03/2015	OLIER Arthur Joseph	né le 09/09/2015
KEDINGER Julia	née le 13/03/2015	THEATE Raphaël	né le 23/09/2015
BECKER Maeva Alma Laure	née le 27/03/2015	MULLER Stephen Vincent	né le 26/09/2015
SCHNEIDER Louise	née le 19/04/2015	LEPAROUX Ezequiel	né le 04/11/2015
LEININGER Clara	née le 06/06/2015	KRAUSER Méline	née le 10/11/2015
WOJTYCZKA Cécile	née le 19/06/2015	PAPST Inès	née le 15/11/2015
DELAHAYE Matthis	né le 04/07/2015	SCHILLINGER Liam	né le 20/11/2015

« Mariages » Ils se sont unis pour le meilleur...

GUTAPFEL Régis - KARL Magali	mariés le 21/06/2014
KLOTZ Pascal - STEIMETZ Elisabeth Marguerite	mariés le 17/01/2015
COLLMANN Nicolas Anne Jean - ISTRATE Monica Gabriela	mariés le 16/05/2015
KLEIN Jean-Claude - GRESSET Audrey	mariés le 27/06/2015
BRIQUET Hervé Jean-Marie - KUNDOLF Marcelle Charlotte	mariés le 11/07/2015
SCHWITZGEBEL Kévin - MATHIS Laetitia	mariés le 11/07/2015
OLIER Eric - SORACE Laura	mariés le 18/07/2015
NOMMER Thomas - BOYER-CHAMMARD Camille Isabelle Marie	mariés le 14/08/2015
OLIER Jonathan - BACKES Julia Barbara	mariés le 22/08/2015
PERIZZOLO Damien - MARCHAL Vanessa Sophie Marie-Louise	mariés le 22/08/2015
SCHIEL Audren Valérian - CORDIER Marine Rose Odette	mariés le 29/08/2015
SCHAMBERT Frédéric Daniel - LEROY Rébecca Sara Deborah	mariés le 26/09/2015

« Décès » Ils nous ont quittés...

SCHNEIDER Thérèse Marie Louise épouse FREY	décédée le 02/01/2015
BROGNO Angelo Giuseppe	décédé le 03/02/2015
SIMARD Daniel Charles	décédé le 04/02/2015
DECHOUX Jean Louis Noël	décédé le 18/03/2015
COLLMANN Anne Elise Thérèse épouse HOCHARD	décédée le 13/04/2015
SCHOULER-BACH Mathilde Marie Séraphine épouse KIEFFER	décédée le 29/04/2015
OULERICH Emile	décédé le 16/05/2015
REINHARD Jean-Pierre	décédé le 26/05/2015
NOVY Albert Joseph	décédé le 03/06/2015
REBMANN Alfred	décédé le 12/06/2015
KOLODZIESKI Raymond	décédé le 17/08/2015
FRANTZ Jean-Marie Joseph	décédé le 12/10/2015
GRILL Alice Evelynne épouse GORKIEWICZ	décédée le 25/10/2015
PROVINS Jacqueline épouse HOY	décédée le 22/11/2015
DOURSTER Catherine veuve DECHOUX	décédée le 12/12/2015
WILHELM Marie	décédée le 20/12/2015
KERN Anne Yvonne épouse LAGRANGE	décédée le 25/12/2015

Sécurité routière

Les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>

Les stages de sensibilisation au risque routier, dits « stages de récupération de points », sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Porcelette. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de notre région est disponible sur le site internet : <https://www.permisapoints.fr>

Gardez vos distances

Les collisions par l'arrière et les carambolages sont à l'origine de près d'un quart des morts et des blessés sur la route. Respecter les bons intervalles est une priorité.

Les marges de protection

- La distance de sécurité

Elle désigne l'espace minimum réglementaire que doit maintenir un conducteur entre son véhicule et celui qui le précède à vitesse identique, ceci pour éviter une collision. Cette distance est parcourue au minimum en 2 secondes.

- La distance d'arrêt

Elle ne doit pas être confondue avec la distance de sécurité. Elle est égale à la distance de réaction augmentée de la distance de freinage. Les feux stop de la voiture que vous suivez s'allument ? Il faut au moins une seconde pour s'en rendre compte et appuyer sur le frein. La distance de réaction a été parcourue pendant ce laps de temps. Attention ! La réactivité baisse avec l'âge et la fatigue, mais aussi avec les médicaments, l'alcool ou la distraction.

- La distance de freinage

Elle représente le chemin parcouru depuis l'instant où les freins entrent en action jusqu'à l'arrêt du véhicule. Cette distance dépend de la vitesse, de l'intensité du freinage et de l'adhérence au sol (état de la chaussée, des pneumatiques...)

En pratique

- Sur autoroute, 43 % des accidents sont des collisions arrière ou en chaîne. Fiez-vous aux marquages de la bande d'arrêt d'urgence : à 130km/h la distance de sécurité est égale à 2 traits. La distance d'arrêt, elle, est de 3 traits. Sur route mouillée, l'adhérence de vos pneus diminue de moitié : pour circuler en toute sécurité, réduisez votre vitesse de 20 km/h et augmentez l'écart.

- À l'arrêt (bouchons, feux), la plaque du véhicule devant le vôtre - ou mieux la base des pneus arrière - doit être visible. Si ces éléments sont cachés, cela signifie que vous êtes trop près.

- Lors d'un dépassement, rabattez-vous uniquement si le véhicule que vous doublez est visible dans votre rétroviseur intérieur et prévenez-le avec votre clignotant. Pour dépasser sans danger un usager lent (vélo, piéton), respectez un espace latéral de sécurité d'au moins 1,50 m sur route et d'1m en ville.

Le permis à un euro par jour

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un prêt dont les intérêts sont pris en charge par l'État. Il a été mis en place par l'État en partenariat avec les établissements prêteurs et les écoles de conduite pour aider les jeunes de 15 à 25 ans révolus à financer leurs préparations aux permis de conduire. Le coût total de la formation au permis ne change pas, mais l'établissement financier avance l'argent et l'État paie les intérêts. Un crédit vous engage et doit être remboursé.



Comment en bénéficier ?

Le candidat majeur doit directement contracter le prêt avec l'établissement financier.

Si le candidat est mineur (dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite), ce sont les parents qui empruntent pour le compte du jeune candidat.

Ramonnage : respectez la loi pour votre sécurité !

Les conduits de fumée intérieurs ou extérieurs, fixes ou amovibles, utilisés pour l'évacuation des gaz de la combustion doivent être maintenus constamment en bon état d'entretien et de fonctionnement et ramonnés périodiquement en vue d'assurer le bon fonctionnement des appareils et d'éviter les risques d'incendie et d'émanation de gaz nocifs dans l'immeuble, ainsi que le rejet des particules dans l'atmosphère extérieure. Votre sécurité ainsi que celle de vos proches est en jeu.

L'entretien de la chaudière, c'est obligatoire

Les intoxications au monoxyde de carbone, parfois mortelles, concernent tout le monde. Ce gaz, inodore et invisible, provient de la mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Les chaudières, chauffe-eau et radiateurs mal entretenus sont les premiers visés. D'où la nécessité de faire vérifier et d'entretenir les installations de chauffage avant la saison de chauffe.

Il est interdit de stationner sur les trottoirs

Une voiture stationnée sur le trottoir empêche la circulation des piétons et représente un danger, particulièrement pour les écoliers ou les mamans avec poussettes.

Par arrêté municipal du 7 août 2015, les auteurs de cette infraction s'exposent à une amende de 135 € pour stationnement interdit.



■ LA POSTE

10 rue de Saint-Avold - Tél. : 03 87 93 02 59

Horaires d'ouverture des guichets :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h

Mardi, jeudi de 14h à 15h30

Vendredi de 14h à 16h

■ GENDARMERIE

18 rue de Longeville à CREUTZWALD

Numéro d'urgence : 17

Tél. : 03 87 93 00 02 - 03 87 29 35 60

■ MÉDECINS DU RÉGIME GÉNÉRAL

Docteur Dominique JAZBEC

Espace Santé - 1, rue de Boucheporn

Tél. : 03 87 93 28 68

À temps plein.

Docteur Laurent LE CHAFFOTEC

12, rue de Boucheporn - Tél. : 03 87 91 07 34 / 06 47 27 96 61

À temps plein.

■ KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Aurélien Moritz / M. Chris Samec / Mme Cécile Eckel

Espace Santé - 1, rue de Boucheporn

Tél. : 03 87 29 58 01 - 06 22 34 53 53

Ostéopathe : M. Aurélien Moritz - Tél. : 03 87 29 58 01

Sophrologie sur rendez-vous au cabinet de kinésithérapie

Tél. : 06 13 27 83 36

■ DENTISTES

Docteur Stefan LOSSON - Docteur Mélissa ANDRÉ

Espace Santé - 1, rue de Boucheporn

Tél. : 03 87 82 24 00 - 07 89 48 32 33

■ INFIRMIERS et INFIRMIÈRES

CABINET INFIRMIER

Espace Santé 1, rue de Boucheporn. Soins au cabinet et prise de sang.

Tous les matins du lundi au samedi sans RDV de 7h à 10h.

Soins à domicile sur RDV.

Mme Muriel ARTALE-PEIL - Tél. : 06 71 69 28 67

Mme Anne LA MASTRA - Tél. : 06 76 92 38 40

Mme Rachel PFLUMIO - Tél. : 07 50 22 12 93

Mme Cathy MICHELE - Tél. : 06 33 58 43 78

Mme Léa SANITAS - Mme Élisabeth BRAGARD-SCHMITT

80 rue de Saint-Avold - Tél. : 03 87 82 43 09

M. Patrick KUNTZ - M. Didier WELLING

4 rue de Ham - Tél. : 03 87 82 32 83 - 06 10 63 12 07

Mme Fabienne RISCH

49 rue de la Libération Tél. : 03 87 93 02 25

Mme BOUHL Virginie

12, rue des Bleuets - Tél. : 06 63 23 86 91

Mme HOERNER Simone

4 rue de Ham - Tél. : 03 87 81 57 09 et 06 86 60 41 18

M. LAMARD Yannick

24, rue de Diesen - Tél. : 09 50 92 65 13

■ ORTHOPHONISTE

Mme Anne-Marie MAFAYOUX

Résidence Avenir rue de Ham - Tél. : 06 18 49 03 17 ou 06 82 07 79 78

■ OPTICIEN ET AUDIO-PROTHÉSISTE

M. OPTIQUE - Gauthier MAAS

Espace Santé - 1, rue de Boucheporn

Tél. : 03 87 81 44 42

Audio-prothésiste : M. Hubert Mathelin

■ FRANCE TÉLÉCOM

Dépannages particuliers : 10 13

Dépannages professionnels : 10 15

■ TAXI

Antoine GONCALVES - Tél. : 03 87 90 19 13 - 06 09 34 18 13

■ ERDF - GRDF

Renseignements ERDF : 0 810 818 475

Dépannage électrique : 0 810 333 057

Renseignements GRDF : 0 810 224 000

Dépannage gaz : 0 810 433 057

■ NUMÉRICABLE

Service client : 0 892 696 697 - 39 90

Courrier : NUMÉRICABLE 104 route de Thionville BP 42100 - 57052 METZ CEDEX 02

■ SERVICE DES EAUX

Tél. : 03 87 29 71 79 - 06 71 92 59 00

■ CORRESPONDANT Républicain Lorrain

M. Pierre SARZYNIC - Tél. : 06 14 31 43 97

■ ÉCOLES

École Jean Moulin - Rue de Ham - Tél. : 03 87 93 10 11

École Maternelle « La Source » - Rue de Diesen

Tél. : 03 87 93 18 85

■ PÉRISCOLAIRE

(les mercredis) **Mme Émilie HOFFERT** - Tél. : 06 45 80 45 29

■ BIBLIOTHÈQUE

Tél. : 03 87 82 78 38

Horaires d'ouverture : Mardi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h

■ NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15 - SAPEURS POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

■ DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS

Réouverture à partir du 18 mars 2015. Les mercredis de 13h30 à 16h00

Les 2^e et 4^e samedis du mois de 8h30 à 11h30.

■ NOS DÉCHETS ET LEURS COLLECTES

- Mercredi : Ramassage Multiflux

- Objets encombrants : à déposer dans les déchèteries.

En cas d'impossibilité téléphoner au 0800 400 402

- Sur le parking derrière le cimetière : Récupération de bouteilles et bocaux en verre - Récupération de vêtements usagés

Concerts

Par deux fois, l'église de Porcelette a prêté son décor à des concerts de grande qualité.

En septembre, c'est l'Orchestre National de Lorraine qui a interprété des œuvres de Haydn, Strauss et Beethoven et a déclenché des tonnerres d'applaudissements.

L'année s'est terminée par un concert de « Spirituals et Gospel Songs » avec la soprano américaine Jo Ann Pickens et le trio « Gospel Melody ». Comme elle l'a déjà fait dans le cadre de festivals en France, Allemagne, Angleterre, Grèce et dans des églises, en solo ou accompagnée par le groupe vocal « Gospel Melody », Jo Ann Pickens a montré la puissance de sa voix dans l'église de Porcelette, remplie comme jamais. Le pianiste et les chanteurs, de renommée nationale ou internationale, ont été ovationnés par un public conquis.



MAIRIE DE PORCELETTE :

e-mail : mairie-porcelette2@wanadoo.fr
Téléphone : 03 87 29 71 71 - Fax : 03 87 29 71 70

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Vendredi de 10h à 12h.

